Lundi 9 mars 2020 | JA 1000 Lausanne 1 | N° 57 ★ | **Fr. 4.00** (TVA 2,5% incluse) | France € 3.60

CHANTAL DERVEY/24 HEURES

La poisse: après les blessures, une appendicite pour Charlotte Chable

Page 11

URS FLUEELER/ KEYSTONE

Un long métrage lisboète pour le Morgien Basil Da Cunha

Pages 22-23

Bastian Baker dit sa passion pour le sport et la musique

Page 12

24 heures

Le grand quotidien vaudois. Depuis 1762 | www.24heures.ch

Pianiste de jazz inspiré et inspirant, McCoy Tyner est mort à l'âge de 81 ans.

DAVID REDFERN/GETTY

Page 23

15 millions d'Italiens en quarantaine

- Le nord du pays mis sous cloche pour freiner le coronavirus
- Faut-il suspendre les trains qui circulent entre la Suisse et l'Italie?
- La communauté italienne du canton est secouée **Page 3**

Habituellement noire de monde, la place du Dôme, à Milan, était déserte dimanche après l'annonce du gouvernement. ANTONIO CALANNI/AP

Montreux

CLAUDE MOREILLON

Claude Moreillon piste le lynx dans les Préalpes

Le photographe animalier vaudois, 71 ans, passe de nombreuses nuits en forêt afin de capter des images du farouche félin, qui vit actuellement sa période de rut. Une vraie école de patience et d'humilité, selon le Montreusien. **Page 4**

Lausanne

La Ville actionne son nouveau droit de préemption

En première vaudoise, grâce à un droit à disposition des Communes depuis le 1er janvier dernier seulement, Lausanne achète l'immeuble de huit appartements que comptait acquérir un privé. Qui fera recours contre cette décision. **Page 5**

Pays-d'Enhaut

L'architecture du nouveau pôle psychosocial dérange

Baptisé le Rond-Point, un établissement médico-psychosocial pouvant accueillir 43 personnes est jugé «carcéral» par l'Association les amis de Château-d'Œx, qui s'opposera au projet. **Page 6**

Vaud

Même décentralisée, la grève des femmes a mobilisé

«Fortes, fières et pas prêtes à se taire.» À Lausanne comme ailleurs, de nombreuses femmes ont manifesté à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes. **Page 7**

Bellinzone

Le procès dit de la Coupe du monde 2006 débute ce lundi

Trois fonctionnaires de la Fédération allemande de football ainsi qu'un ancien secrétaire général de la FIFA, accusés d'escroquerie, font face au juges fédéraux. **Page 13**

Édito 2 • Courrier, météo 9 • Décès 19 • Jeux, horoscope 20 • Cinéma, agenda 21

Montreux

«Le lynx m'a appris l'humilité»

Le photographe Claude Moreillon achève un travail de trois ans sur le félin concerné par le scrutin du 17 mai. Il en réalise un film

Claude Béda

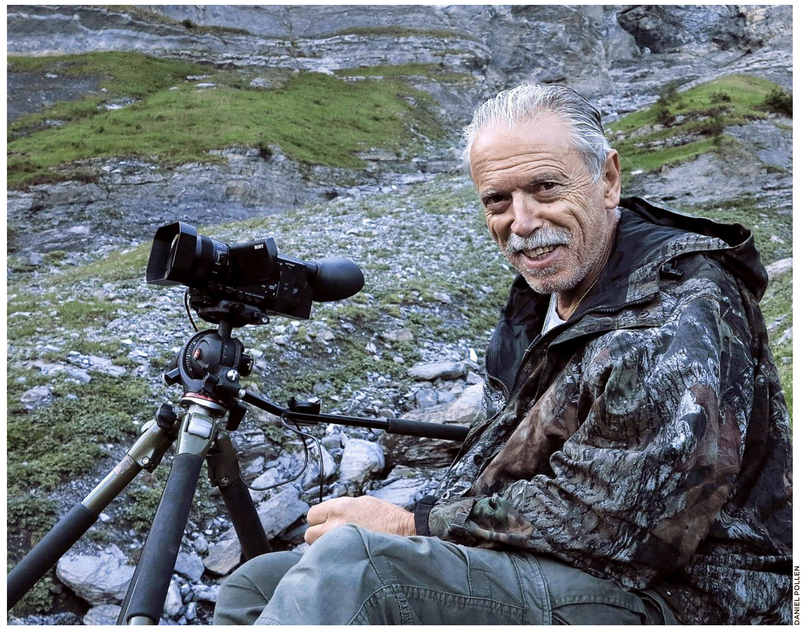

DANIEL POLLEN

Claude Moreillon est à l'affût de jour et de nuit dans les Préalpes vaudoises. C'est la saison des amours du lynx.

«Partir sur les traces du lynx, c'est comme courir après un fantôme. Il m'a appris l'humilité», sourit Claude Moreillon (71 ans). Le photographe montreusien passe actuellement de nombreuses nuits en forêt. Il met la dernière main à son film et à son livre sur le superbe fauve, qui vit ces temps sa période de rut. «Par ses feulements, l'animal qui rôde ici appelle une femelle. Il y en a une dans le secteur: j'ai vu des doubles traces. Or un mâle ne tolère pas d'autres mâles sur son territoire», glisse l'amoureux de la nature. Son idylle avec le majestueux félin a commencé il y a trente ans, quand il a vu pour la première fois ses grosses empreintes dans la neige des Préalpes vaudoises. Le rêve de l'apercevoir dans son environnement ne l'a jamais quitté depuis. Mais l'aventurier avait déjà pris rendez-vous avec le grizzli en Alaska et le bœuf musqué dans le Grand Nord.

Trente apparitions

De retour sur ses hauteurs montreusiennes, Claude Moreillon a retrouvé il y a cinq ans les traces du prédateur aux oreilles pointues grâce à des poils, des empreintes et des restes de proies, notamment d'un chamois dont il ne restait plus que le crâne. Il a décidé d'installer, en 2017, un piège photographique sur son lieu de passage. «Ma passion pour ce félin n'a jamais été aussi forte, confie-t-il. Le lynx est surprenant. À mes yeux, c'est le plus mystérieux et le plus bel animal de notre faune sauvage. Aucune autre bête ne m'a autant fait courir les bois. Convaincu de son utilité dans l'écosystème forestier – il tue les chamois et les chevreuils qui mettent en péril les arbres –, je suis préoccupé par son avenir.»

Placée dans une forêt escarpée à Montreux, sa caméra a enregistré, depuis 2017, une dizaine d'apparitions du lynx chaque année, la dernière datant du 20 février dernier. «Cette méthode du piégeage photographique permet d'avoir en outre une estimation de toutes les espèces qui cohabitent sur le site – j'en ai dénombré une trentaine, dont le tétras-lyre, la chouette chevêchette ou le blaireau –, explique le photographe. De plus, la caméra ne nécessite qu'une présence ponctuelle. Ce qui limite les dérangements pour la faune sauvage.»

> «J'ai aperçu une masse sombre. Le lynx a même eu l'audace de venir s'asseoir près de moi sans que je m'en aperçoive. Ce n'est qu'au petit matin, en voyant les images de la caméra et les traces dans la neige, que je fus sûr de ne pas avoir rêvé»
>
> **Claude Moreillon**
> Photographe

CLAUDE MOREILLON

Un lynx surpris par la caméra à Montreux en novembre. Il est repassé là il y a deux semaines.

«Le lynx m'avait suivi»

Claude Moreillon a néanmoins eu l'immense bonheur de voir le lynx de près, pour de vrai, le 18 février 2019 à 2 heures du matin, lors d'une veillée au clair de lune. Un privilège rare tant l'animal est farouche et se fond dans le paysage. «J'ai aperçu furtivement une masse sombre. Ce n'est qu'au petit matin que je fus certain de ne pas avoir rêvé. Il avait passé à minuit et demi devant la caméra. Il a même eu l'audace de venir s'asseoir à quelques mètres de moi, sans que je m'en aperçoive. J'ai constaté que ses empreintes dans la neige recouvraient les miennes. C'est lui qui m'avait suivi. Bouleversant!»

Le photographe connaît bien le lynx. L'animal chasse à l'approche, comme le chat. Son territoire est vaste, de 50 à 300 km². Il préfère les biotopes accidentés, pour mieux faire face aux dangers. Confiant dans son mimétisme, il ne semble pas craindre l'homme. Avec ses congénères, il communique par des cris et en laissant des traces olfactives. «Je me suis surtout intéressé à la manière dont les autres animaux réagissaient en présence du lynx», relève le Montreusien. Dans une séquence de son film qui sortira cet automne, un chamois a, par exemple, le poil qui se dresse à l'approche du prédateur. «Mais il ne prélève que la nourriture dont il a besoin, plaide Claude Moreillon. Mon film vise à sensibiliser nos concitoyens à l'urgence de préserver la biodiversité, tout en leur livrant des secrets sur ce monde naturel.»

Le lynx (près de 200 individus en Suisse) n'est pas tout à fait exclu de la révision de la loi sur la chasse soumise en votation le 17 mai. Si le texte vise surtout le loup, d'autres espèces pourraient être considérées comme nuisibles, dont le lynx. Lequel, préférant le gibier, s'attaque moins que le loup aux moutons et aux chèvres. En 2018, le lynx a tué 80 animaux de rente. Mais certains chasseurs le considèrent comme un concurrent.

PUBLICITÉ

Pour votre santé.

Burgerstein

Les compléments alimentaires Burgerstein fournissent au corps la quantité optimale de vitamines, sels minéraux et oligoéléments.

P.ex. Burgerstein CELA multivitamines-minéraux comprimés 100 pièces, CHF 31.90 au lieu de CHF 39.90

20% de rabais

Pharmacies Coop Vitality à Onex, Vésenaz, Gland, Crissier, Morges, Renens et Châtel-Saint-Denis

DES SUPERPOINTS POUR DE SUPER AVANTAGES. www.supercard.ch

Offres valables du 9.3. au 28.3.2020, dans la limite des stocks disponibles. Non cumulable avec d'autres rabais.

CLICK & COLLECT

Aussi disponible en ligne: www.coopvitality.ch

coop Pour moi et pour toi. vitality

Contrôle qualité

Immobilier

Lausanne rafle un immeuble à la barbe d'un acheteur privé

La Ville a inauguré le nouveau droit de préemption dont les Communes vaudoises disposent depuis janvier. Remous

Vincent Maendly

L'immeuble de l'avenue Montagibert 26 comprend huit appartements de quatre pièces et deux d'une pièce. La Ville compte l'acquérir pour 6,3 millions de francs. OLIVIER VOGELSANG

C'est un bien bel immeuble, avec ses seize lucarnes-pignons, sis à l'avenue Montagibert 26, tout près du CHUV. Propriété du fonds de placement Comunus Sicav, il devait être vendu à un particulier. Il y avait accord sur le prix – 6,3 millions de francs – et l'acte notarié était prêt. Mais le bien-fonds va tomber dans l'escarcelle de la Ville de Lausanne, qui a décidé, fin février, d'actionner son droit de préemption. Celui-ci lui permet de s'en porter prioritairement acquéreur, au même prix.

Grande première dans le Canton de Vaud. En place depuis vingt ans à Genève, le droit de préemption des Communes est nouveau ici. Il est entré en vigueur le 1er janvier, ancré dans la loi vaudoise sur la préservation et la promotion du parc locatif, acceptée par 55,5% des votants en 2017. Auteurs du référendum, les milieux immobiliers ont en horreur cet instrument «étatiste et invasif» offert aux collectivités publiques pour lutter contre la pénurie de logements.

Acheteur surpris

L'acheteur qui se voit souffler l'affaire de l'avenue Montagibert est un tantinet fumasse, naturellement. Il s'agit d'un médecin, qui tient à rester anonyme et annonce d'ores et déjà qu'il fera recours contre la décision des autorités. «La Ville m'a convoqué pour m'informer qu'elle ferait usage de son droit, et ça m'a beaucoup surpris. Je ne vois pas pourquoi elle achète encore des immeubles, alors qu'elle est endettée à hauteur de 2 milliards de francs! J'ai six enfants et, à 70 ans, je n'ai plus l'âge de commencer à boursicoter. Je trouve que c'est une bonne idée d'investir dans l'immobilier, et ça fait cinq ans que je cherche une telle occasion.»

La Municipalité de Lausanne aussi y a vu une occasion. Celle de créer des logements d'utilité publique, seul dessein admissible pour activer le droit de préemption. «L'immeuble comprend huit appartements de quatre pièces et deux d'une pièce, qui ont déjà des loyers modérés, décrit le syndic socialiste Grégoire Junod. En l'achetant, la Ville garantit qu'il garde durablement des loyers abordables et qu'il échappe ainsi au marché spéculatif.» À Lausanne, les loyers abordables ne doivent pas excéder 237 francs le mètre carré par an pour un quatre-pièces. L'acquéreur éconduit assure qu'il n'avait pas l'intention de changer le standing des logements. Les notaires sont désormais tenus de transmettre aux Communes chaque transaction tombant dans les critères du droit de préemption *(lire ci-dessous)*. Depuis le début de l'année, Montagibert 26 était la première bonne occasion à se présenter, en termes de taille et de prix, dit le syndic. Il n'est pas encore décidé si l'immeuble sera administré directement par la gérance communale ou confié à une coopérative ou société de la Ville.

> «En achetant cet immeuble, la Ville garantit qu'il garde durablement des loyers abordables et qu'il échappe ainsi au marché spéculatif»
>
> **Grégoire Junod**
> Syndic de Lausanne

La décision de préempter ne passera pas devant le Conseil communal. Ce dernier a voté en début de législature un «crédit d'acquisitions immobilières» de 40 millions de francs, qui permet à l'Exécutif d'être réactif sur le marché. Composée de trois élus, la délégation immobilière de la Commission des finances émet un préavis non contraignant avant chaque opération. Selon nos sources, il a donné son feu vert à l'acquisition de Montagibert 26, mais le trio n'était pas unanime.

C'est que l'«inauguration» de ce droit de préemption vaudois fait déjà bruisser la droite et le milieu immobilier. «Elle intervient tôt et ne concerne pas un terrain nu, mais déjà bâti, constate le PLR Olivier Feller, directeur de la Chambre vaudoise immobilière. Il ne s'agit pas que d'un outil préventif, comme il fut présenté, qui servirait d'argument dans des négociations entourant l'élaboration d'un nouveau plan de quartier, par exemple.»

Bernard Nicod silencieux

Le promoteur Bernard Nicod, qui fut longtemps propriétaire de l'immeuble et l'a encore en régie, ne souhaite pas faire de commentaires «pour l'instant». L'Union suisse des professionnels de l'immobilier Vaud compte suivre avec attention la politique lausannoise en matière de droit de préemption. «L'esprit de la loi ne sera pas respecté si la Ville achète de tels biens pour les céder en droit de superficie, par exemple à une coopérative d'habitation», estime le secrétaire général, Frédéric Dovat. «Ce faisant, elle encaisse des rentes élevées tout en se déchargeant de la difficulté de rentabiliser l'investissement, et celle-ci est réelle lorsqu'on parle de logements d'utilité publique. Pour la Commune, il s'agirait alors d'une pure et attractive opération financière.» Olivier Feller ajoute: «Le droit de préemption a été instauré pour augmenter le nombre de logements d'utilité publique, pas pour permettre aux Communes de faire de la promotion immobilière. C'est à cela qu'il faudra être attentif.»

Des conditions strictes pour pouvoir préempter

● Le droit de préemption est mis à la disposition des Communes sous des conditions qui avaient été âprement débattues au parlement. D'abord, le district doit être en situation de pénurie de logement au sens de la loi. Ensuite, le bien-fonds doit faire au minimum 1500 m². À moins qu'il ne se situe dans un périmètre compact d'agglomération, dans un «centre cantonal» ou qu'il ne soit attenant à un terrain qui est déjà propriété communale. Dans tous les cas, la Commune doit acheter à seule fin de créer des logements d'utilité publique (LUP). Elle ne peut exercer le droit de préemption si le propriétaire vend «à ses descendants, à ses pères et mères, à ses frères et sœurs, à ses demi-frères et demi-sœurs, à son conjoint, à son partenaire enregistré ou à son concubin», indique encore la loi.

Si elle renonce à son droit, la Commune peut le transmettre au Canton. «On peut imaginer le cas d'une Commune dont le plafond d'endettement empêcherait d'acheter, mais qui verrait un intérêt à avoir des LUP sur son territoire», illustre Florian Failloubaz, chef de la Division logement. Le Conseil d'État vient de prendre des dispositions financières pour se préparer à cette éventualité. Il piochera cette année dans le fonds pour l'acquisition de droits réels et d'immeubles de réserve (fonds FAIR), doté de 80 millions de francs. Dans le projet de budget 2021 qui sera soumis au Grand Conseil, une enveloppe de 20 millions de francs sera prévue pour le droit de préemption, tirée de ce fonds FAIR. «L'État a toujours laissé l'initiative de la construction au privé, commente Florian Failloubaz. Mais s'il venait à faire usage du droit de préemption, ce serait pour revendre le bien à la Société vaudoise pour le logement, dont elle est actionnaire majoritaire. Laquelle chercherait ensuite un maître d'ouvrage, comme une coopérative.» **V.MA.**

Si j'étais un rossignol

Par Gilbert Salem

Quelques arbres de caractère

Dans une course échevelée à leurs municipales, des candidats français de tout parti portent la cause écologiste en bandoulière et se mettent à «verdir». L'une veut se faire réélire à la mairie de Paris en plantant 170 000 nouveaux arbres dans des «miniforêts». À Tourcoing, un autre se représente avec le projet d'un parc canin où les toutous pourraient impunément lever la patte arrière, car leur urine serait un engrais fertilisant.

À Lausanne, nos édiles rappellent qu'elle est la ville la plus arborisée de Suisse avec 1500 hectares de forêts et 88 000 essences. Mais qu'il en faudrait davantage à l'heure du chaos climatique et de récurrentes canicules: un seul arbre urbain dégagerait assez d'oxygène pour reventiler tout un îlot bitumineux de chaleur.

> «Un frêne gracile attirait des insectes et éparpillait trop de feuilles d'automne sur nos balcons! Bref, «il faisait chenit»

Les Lausannois n'ont pas attendu ces alertes pour chérir leurs arbres. Il y a soixante ans (j'en avais 6), je vis des Challiérans pleurer en chœur l'abattage d'un tilleul centenaire. Récemment, c'est grâce à une mobilisation civique durable et tenace que la forêt du Flon, avec ses feuillus, sa faune discrète, n'a finalement pas été rasée. Moins solidaires ont été, il y a trois mois, des voisins respectables, lorsque j'ai déploré l'élimination d'un frêne gracile, esseulé dans notre arrière-cour commune, mais qui y racontait les saisons. Hélas, il attirait des insectes et éparpillait trop de feuilles d'automne sur nos balcons! Bref, «il faisait chenit».

Je me console de ce deuil végétal en allant respirer l'ombre blonde du plus grand platane de ma ville. Haut de 40 m, il la déverse au chemin des Mouettes 4, en un parc qui appartient à l'Église catholique. Il a été planté en 1803, année où le Pays de Vaud est devenu canton. En hiver, ses branches nues renvoient au ciel une réplique polyphonique, tout en volutes, de ses racines et radicelles enfouies sous sa patte de mammouth. Au boulevard de Grancy règne un cèdre vieux de 130 ans qui, lui, n'est jamais nu. Il s'agit d'une espèce importée de l'Atlas marocain, et sa fourrure sombre de loup solitaire résiste au vent mauvais, aux plus cruels orages. Mais quand il fait doux, il répand une odeur de vieille église. Plus prosaïquement celle d'une huile essentielle souveraine contre la cellulite et la perte des cheveux…

Soixante auditeurs à Aigle pour l'extrémiste Henry de Lesquen

Controverse

L'ancien haut fonctionnaire condamné en France s'est exprimé samedi au caveau de l'Aquila. Sa présence n'a pas provoqué de heurts

«Il y a pire que le coronavirus: le judéovirus.» Sourire aux lèvres, fier de sa boutade, Henry de Lesquen a immédiatement planté son habituel décor, dans le caveau de l'Aquila, au pied du château d'Aigle. L'ancien haut fonctionnaire parisien, condamné en France en 2018 pour provocation à la haine et contestation de crimes contre l'humanité, était l'invité du groupuscule de «droite radicale» Résistance helvétique. Il s'est exprimé durant plus d'une heure et demie sur la question raciale devant un public en rangs serrés, composé d'une soixantaine de personnes.

Dans la salle, des auditeurs de tous âges et de profils variés, parmi lesquels plusieurs représentants du Parti national suisse, dont son président Philippe Brennenstuhl. Un long laïus commencé sur la taxonomie de l'espèce humaine «divisée en cinq races», pour évoluer sur les menaces de l'immigration de masse «congoïde», encouragée selon l'orateur par les «gouvernements cosmopolites» et la passivité des «candaules» (comprenez «les hommes blancs soumis» dans la dialectique de Lesquen), pour aboutir aux thèses complotistes antisémites, «la coterie juive» accusée de favoriser cette «invasion».

La conférence s'est déroulée dans le calme, malgré un communiqué de presse de Solidarités, jeudi, qui dénonçait la présence d'Henry de Lesquen. La formation d'extrême gauche avait annoncé qu'elle ne se mobiliserait pas physiquement à Aigle pour manifester. Mais sur les réseaux sociaux plusieurs personnes annonçaient leur intention d'assister à la conférence pour marquer leur désapprobation.

La Commune d'Aigle, informée de la tenue de cette conférence, n'a pas cherché à interférer, invoquant jeudi dans nos colonnes la nécessité «de trouver le juste et difficile équilibre entre la garantie de la liberté d'expression et la stricte application de la loi».

La teneur des propos incitera-t-elle la Municipalité à agir à l'avenir? «Nous avons découvert cet événement tardivement sur les réseaux sociaux et avons été pris de court, réagit le syndic Frédéric Borloz. Il est évident que le racisme doit être combattu. Lundi, un courrier sera adressé à Résistance helvétique. Au vu du caractère éminemment public de cette conférence, ils ne pourront plus invoquer l'argument du cadre privé. Ce groupement devra à l'avenir nous annoncer officiellement tous leurs événements. Nous aurons une base pour les interdire s'ils présentent un risque important. L'orateur ne sera pas autorisé à conférer à Aigle. Peut-être même que ses propos sont poursuivis d'office. Nous allons nous renseigner.»

D.G.